

qu'on insuffle une plus ou moins grande quantité d'air. Une courroie ou une cravate, attachée aux anneaux F F, assujettit le glossocome sous l'aisselle. Un autre bouton ou anneau G, situé au-dessous de l'attelle, sert à fixer la courroie-baudrier, que l'auteur emploie dans la fracture de la clavicule afin de relever l'épaule. L'appareil est fixé autour du bras à l'aide des courroies HH, qui glissent dans des mortaises. Une courroie antibrachiale I, passée dans une mortaise horizontale, est destinée à assurer l'extension. Elle doit être engagée dans la mortaise du côté droit ou dans celle du côté gauche, suivant que l'appareil est appliqué sur le membre droit ou sur le gauche. K représente une des attelles brachiales que Dauvergne ajoute à son glossocome. Le sac de caoutchouc L M, que l'on adapte à la partie supérieure de l'appareil, peut être remplacé par un coussin quelconque recouvert d'ouate.

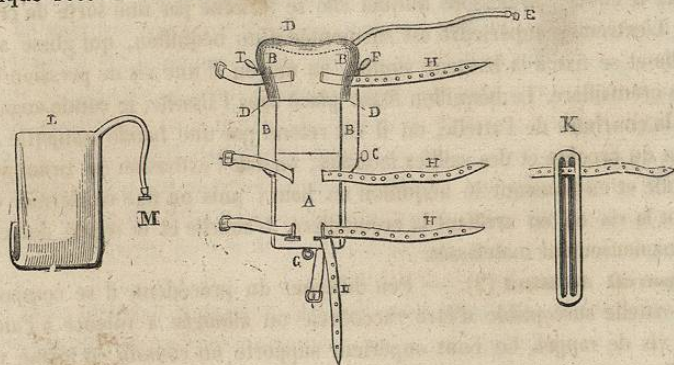


FIG. 146. — Glossocome de Dauvergne pour le traitement des fractures de l'humérus par l'extension continue.

Le glossocome, placé sous l'aisselle, est assujetti à l'épaule au moyen d'une courroie ou d'une cravate qui, après avoir passé sous l'aisselle opposée, vient se croiser sur l'épaule du côté malade et se fixer aux boutons supérieurs F. L'avant-bras étant fléchi, on attache autour de lui la courroie inférieure I. On fixe de même les courroies horizontales H sur la partie inférieure du bras. Puis on procède à l'extension en tirant lentement sur la planchette inférieure; quand l'allongement voulu est produit, on serre la vis de pression. On termine en plaçant autour du bras des compresses et les petites attelles K, que l'on assujettit avec les courroies, afin d'assurer la coaptation.

Ainsi que le fait remarquer Goffres (1), tous ces appareils sont fort ingénieux,

(1) Goffres, *Précis iconographique des bandages, pansements et appareils*, Paris, 1858, p. 271.

mais il ne faut pas oublier que leur action, trop prolongée ou poussée trop loin, peut entraîner des accidents. Ils réclament donc beaucoup de réserve et de surveillance. La plupart des chirurgiens regardent leur emploi comme n'étant point indispensable et même comme inutile dans le plus grand nombre des cas. C'est pourquoi ces appareils sont fort rarement usités.

III. — Appareils employés pour la fracture de la clavicule.

Parmi les nombreux appareils proposés pour le traitement des fractures de la clavicule, la plupart, étant constitués par des bandages à éléments simples que le chirurgien construit extemporanément, ne doivent point trouver place dans cet ouvrage. Les autres, qui appartiennent à la catégorie des moyens mécaniques, auraient droit, au contraire, à une mention plus ou moins étendue, s'ils n'étaient aujourd'hui complètement délaissés. Après la simplification apportée de nos jours dans ce point de la thérapeutique chirurgicale, il serait tout à fait superflu de reproduire la description de la croix de P. Arnaud et d'Heister, des attelles de Bréfeld et de Keckeley, des corsets de Duverney, Brasdor, Evers, Hofer, Earle, Boyer, Reynaud, Delpech, etc.; des appareils à ressort de Brunninghausen, Hubenthal, Zudnachowki, Eiccheimer, etc.; de la gouttière de cuir employée par B. Bell (1); du glossocome de Dauvergne (2), etc.

Nous eussions donc passé sous silence ce qui concerne les moyens proposés pour le traitement des fractures de la clavicule, si nous n'avions à faire connaître un appareil récemment imaginé en Amérique pour cet usage. Celui-ci ne vaut peut-être pas mieux que la plupart des bandages simples actuellement usités; mais il présente une disposition ingénieuse et originale, qui mérite d'être signalée.

Appareil de R. J. Lévis (3) (de Philadelphie) (fig. 147 et 148). — Il est construit dans le but d'utiliser le poids du membre correspondant à la clavicule fracturée pour remplir les trois indications bien cotinues, résultant du déplacement éprouvé par le fragment externe; mais, de même que la plupart des autres appareils, il est sans action sur le fragment interne. Il consiste en un coussin sous-axillaire A (fig. 147), une sorte de fronde E recevant le coude et l'avant-bras, une large bande B qui relie ces deux parties, et des courroies pour assujettir le tout. Le coussin sous-axillaire,

(1) Voir pour tous ces appareils les *Atlas* de Richter, Behrend et Korzeniewski.

(2) Dauvergne, *Bulletin de thérapeutique*, 1854, t. XLVI, p. 407, fig. 3 et 4.

(3) S. Gross, *A System of Surgery*, 3^e édit., Philadelphie, 1864, t. 1, p. 900, fig. 369 et 370.

de forme conique à base supérieure, court et non dépressible, est soutenu par deux courroies bouclées sur l'extrémité de la large bande B. Celle-ci s'applique par son extrémité supérieure sur la face externe du moignon de l'épaule du côté lésé; de là, elle passe transversalement au-dessus des épaules, derrière le cou, pour descendre en avant de l'aisselle et sur la poitrine du côté sain jusqu'aux environs du mamelon, où elle se termine par une extrémité garnie de quatre boucles. Trois de ces boucles reçoivent les

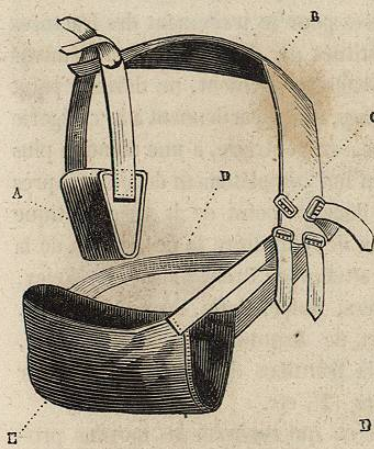


FIG. 147. — Appareil de R. J. Levis pour la fracture de la clavicule.



FIG. 148. — Appareil de R. J. Levis pour la fracture de la clavicule. — Appareil appliqué.

courroies qui soutiennent la fronde destinée à loger le coude et l'avant-bras. La quatrième boucle C sert lorsque l'appareil est appliqué pour la clavicule du côté opposé. Des trois courroies qui supportent l'écharpe, deux sont situées en avant de la poitrine et se dirigent obliquement vers l'extrémité de la grande bande. La troisième, D, part du bord postérieur de la fronde derrière le coude, passe en travers sur le dos et vient rejoindre la large bande en faisant le tour de la poitrine du côté sain. Pour appliquer cet appareil (fig. 148), on commence par placer le coussin en engageant le bras dans l'intervalle des deux courroies qui relient le coussin à la bande. Celle-ci étant alors adaptée sur les épaules, on enferme le coude et l'avant-bras dans l'écharpe soigneusement matelassée, et l'on termine en ajustant les courroies.

L'action de cet appareil ingénieux est facile à saisir. Le poids du membre,

transmis par l'écharpe à la large bande appuyant sur l'épaule saine, a pour effet d'attirer l'épaule malade en haut et en arrière, pendant que le coussin placé dans l'aisselle tient le moignon de l'épaule écarté en dehors. Sa construction est des plus simples : elle n'exige qu'un peu de couteil fort ou du cuir mou. Des boutons ou des agrafes peuvent remplacer les boucles qui servent à assembler les différentes pièces. Cet appareil est peu gênant; il remplit convenablement les principales indications et se recommande par sa légèreté, la simplicité de son application et la modicité de son prix.

§ VI. — Appareils métalliques à contention immédiate.

Les instruments de cette sorte, que l'on pourrait ranger dans la catégorie des moyens destinés à opérer la suture des os, sont appliqués au traitement de certaines fractures obliques de la partie inférieure de la jambe, des fractures transversales de la rotule avec écartement considérable des fragments, des fractures de l'olécrâne. On les a même proposés pour la fracture de la clavicule, et Chassin (1) a imaginé un instrument semblable aux griffes de Malgaigne, dans le but de saisir les fragments de cet os. Inutile de dire que ce procédé est resté sans application.

I. — Fractures obliques de la jambe.

Appareil à pointe de Malgaigne (2). — Lorsque l'obliquité du fragment supérieur est telle, que celui-ci menace de perforer la peau, il est fort difficile d'y remédier avec les appareils ordinaires. C'est pour ce cas spécial que Malgaigne a imaginé de recourir à l'action d'une pointe métallique appuyant directement sur l'os. Ce moyen présente le double avantage de maintenir les fragments en contact, sans le secours de l'extension et surtout en évitant les dangers d'une compression forte et prolongée sur les téguments.

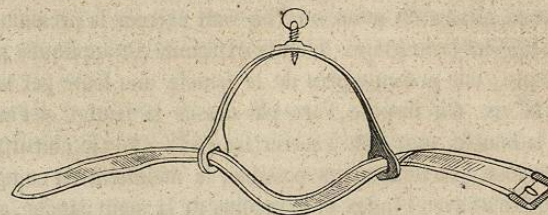


FIG. 149. — Appareil à pointe de Malgaigne. — Instrument primitif.

L'instrument dont Malgaigne se servit dans le principe (fig. 149) se com-

(1) Chassin, Thèse, Paris, 1852.

(2) Malgaigne, *Traité des fractures et des luxations*, 1847, t. I, p. 795.